



INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS

Suivi des équipes labellisées: quelles nouveautés?

**Journée SpF-IHAB France pour les équipes labellisées
Paris – 15 mai 2018**

Emmanuelle MEROT
Coordination IHAB France



Le cycle du suivi IHAB

- Comité d'attribution en juin ou décembre
- Remise du Label en janvier



- Prochaine évaluation dans 4 ans...
on a le temps !



Le cycle du suivi IHAB

Pourtant....
tant d'évènements
sont possibles



Départs de personnels
Changement d'encadrement de
médecins, de directeurs
Projets institutionnels
Certification
Nouveaux locaux, réorganisations
Informatisation des dossiers....





Le cycle du suivi IHAB

L'IHAB est une démarche qualité qui requiert :

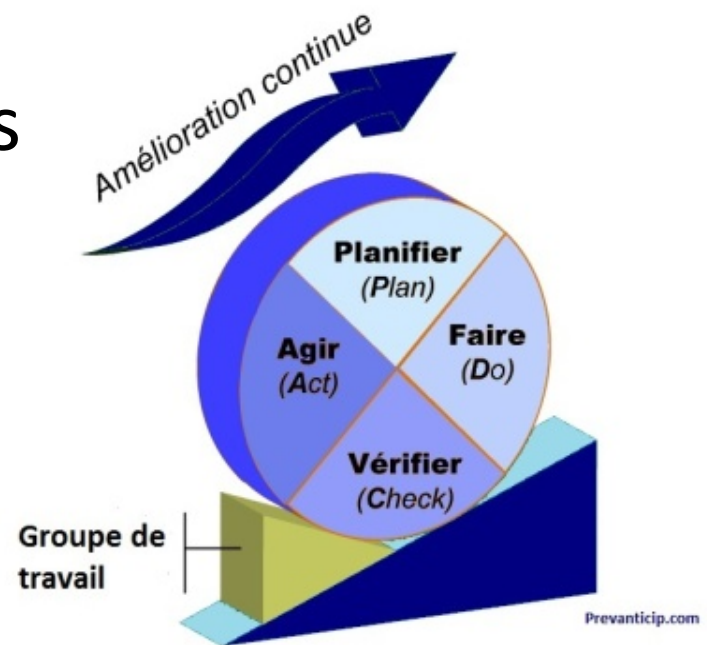
Le maintien d'un Copil actif

L'adaptation des organisations face aux évolutions

Le suivi des indicateurs

La réalisation d'audits ou EPP

Un programme de formations

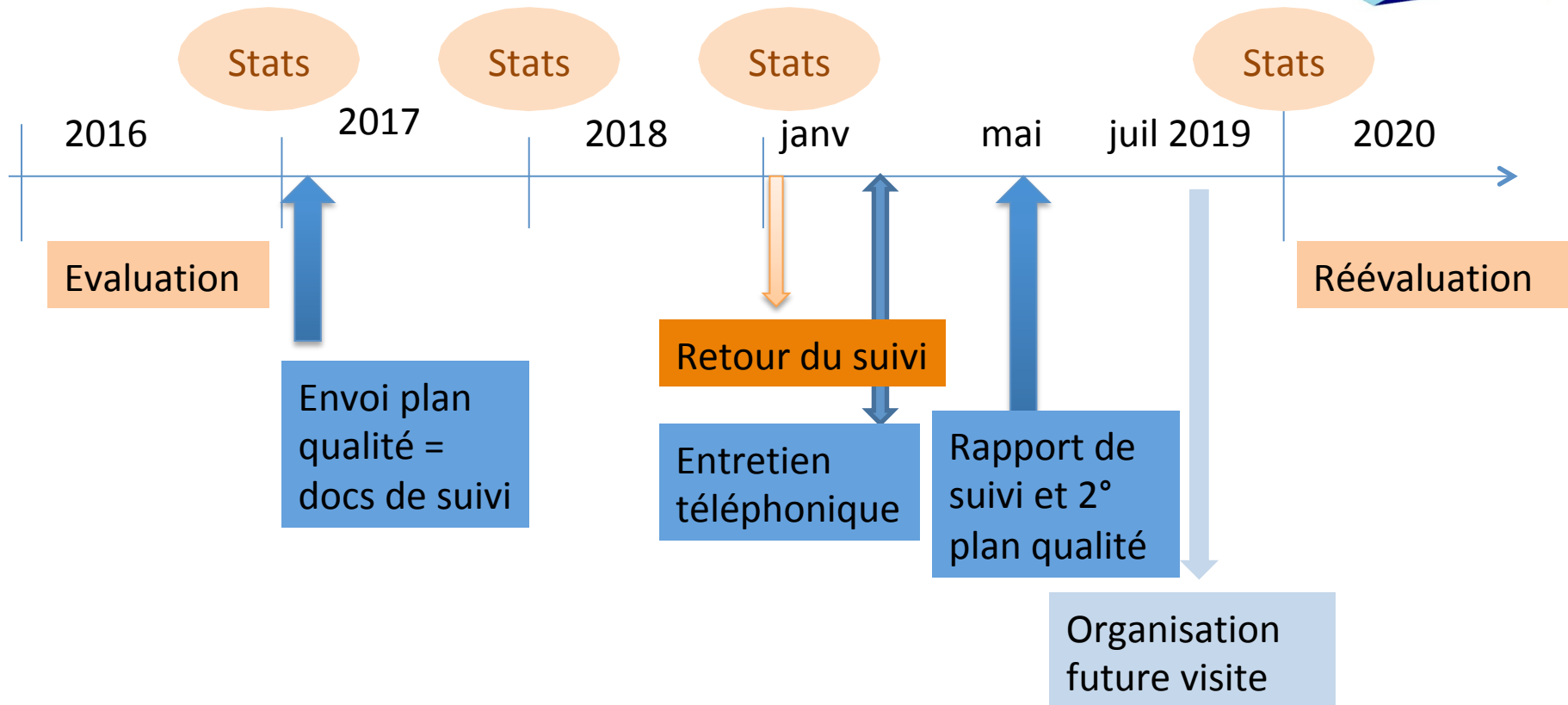
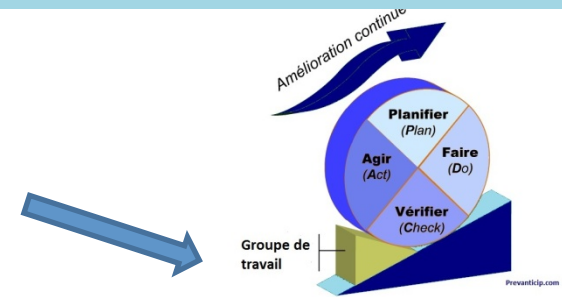


Rôle du suivi IHAB: soutien des équipes dans leur démarche pour maintenir les exigences du label.



Le Cycle du suivi IHAB

D'un suivi annuel à un suivi bisannuel
Nouveau suivi mis en place en 2017





Les documents du suivi IHAB

Recueil annuel:

- **Statistiques d'alimentation des nouveau-nés de maternité et néonatalogie**
 - Utiliser les fichiers IHAB sans effacer les formules. Possibilité d'ajouter une colonne pour les allaitements mixtes, tire-allaitement ou autre donnée en fin de tableau.
- **Recueil annuel des indicateurs obstétricaux**
 - Nb d'accouchements, de naissances, de césariennes, d'ALR, d'extractions, d'épisiotomies.





Les nouvelles règles à partir de janvier 2019

- En maternité

- Exclusion des NN en chambre mère-enfant même si chambre en maternité
- Les inclure dans les statistiques d'alimentation de néonatalogie (pour maternité type IIB et III) ou réaliser le recueil à part avec document de maternité (maternité type I ou IIA)

- En néonatalogie

Vérifier que seuls les NN qui répondent aux critères d'inclusion ET qui sortent du service vers leur domicile sont à comptabiliser.



Les nouvelles règles à partir de janvier 2019

- En néonatalogie, pendant le séjour
 - **t_{lm}**: NN recevant du lait de leur propre mère, au sein et/ou cru et/ou congelé et/ou personnalisé de lactarium
 - Autres indicateurs possibles (type IIB ou III)
 - **Le t_{lmc}**: NN qui ont reçu des tétées et/ou **du lait cru** de leur mère,
 - **le t_{lmn}**: NN qui ont reçu du lait pasteurisé de leur mère (**don personnalisé**)
 - **le t_{llp}**: NN qui ont reçu du lait de lactarium issu de **don anonyme**.
 - Si NN allaité est nourri autrement qu'au sein, tracer le moyen utilisé.



Les nouvelles règles à partir de janvier 2019

- En néonatalogie à la sortie (dernières 24h)
 - Le taux d'allaitement = ta/t (bb inclus)
 - Le taux d'allaitement exclusif = te/t (bb inclus)
 - Le taux d'allaitement partiel = tc/t (bb inclus)



Les critères du suivi

Les critères des 12 recommandations et des 3 principes, sur 2 ans, à partir du recueil de données :

Documents du PLAN QUALITE



- Fiche de renseignements
- **Plan d'action** par recommandation
- Suivi des formations + tableau récapitulatif
- Statistiques d'alimentation maternité et néonatalogie
- Enquête auprès des mères de maternité et de néonatalogie
- Entretien téléphonique avec le Copil

Un seul
fichier



Les documents du suivi IHAB

Plan qualité adressé à chaque équipe à la suite de la cérémonie de remise des labels

À rendre 2 ans plus tard

- **Fiche de renseignement**

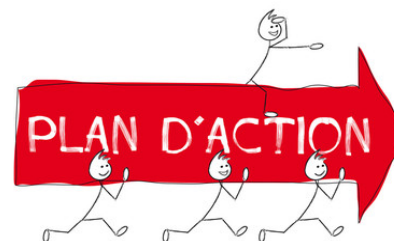


- Evolution de l'activité (accouchement, naissances, indicateurs obstétricaux)
- Changement de responsables
- Evolution des professionnels soignants
- Changement de personnes ressources
- Evènements notables et projets





Les documents du suivi IHAB



- **Plan d'action:**
- un seul fichier mais plusieurs recueils de données:
 - Suivi des actions menées par recommandation
 - Formations réalisées
 - Tableau récapitulatif des formations
 - Suivi des statistiques d'alimentation maternité et néonatalogie





Les documents du suivi IHAB

- Plan d'action par recommandation



- Reprend les remarques des évaluateurs
- Permet de présenter les actions menées, les points forts, difficultés, projets, réalisations, audits, EPP.





Les documents du suivi IHAB



– Formations réalisées sur 2 ans

- Noter toutes les formations réalisées depuis l'évaluation (*ce n'est pas le tableau nominatif*)

– Pratique clinique

- à refaire pour chaque évaluation pour les anciens agents (3h)
- À réaliser (3h) pour les nouveaux agents > 6 mois

– Tableau récapitulatif de la formation de base et de la pratique clinique


Noter par catégories de personnel présent depuis plus de 6 mois:

- le nombre de personnes formées (> 20h)
- et ayant réalisé la pratique clinique (à refaire pour chaque évaluation)





Les documents du suivi IHAB

- Suivi des statistiques d'alimentation maternité et néonatalogie 
- Utiliser les fichiers IHAB sans effacer les formules. Possibilité d'ajouter une colonne pour les allaitements mixtes, tire-allaitement ou autre donnée en fin de tableau.
- Nous adresser une analyse de l'équipe sur l'évolution de ces statistiques et les démarches d'amélioration entreprises si besoin





Les documents du suivi IHAB

Enquête auprès des mères de maternité et de néonatalogie

Dernier trimestre de la 2^e année

- Utiliser nos documents.
- Le nb de questionnaires peut varier mais corriger les formules (20 pour maternité < 1500 N; 30 pour les autres; 10 pour la néonatalogie et plus si possible)
- Saisie des questionnaires
- Nous adresser une analyse de l'équipe sur les résultats de l'enquête et les démarches d'amélioration entreprises si besoin

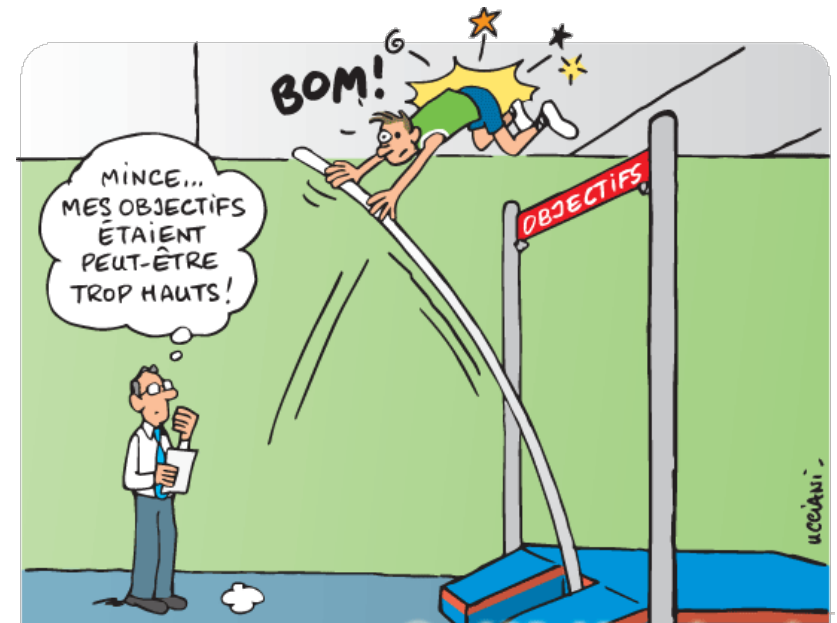




Entretien téléphonique

Entretien téléphonique 1° trimestre année N+3

A partir de tous les documents rendus avant l'entretien
Echanges, croisement des analyses,
Prise de recul et émergence des domaines à travailler
plus particulièrement





Le rapport de suivi intermédiaire

Rapport de suivi et 2° plan d'action adressés aux cadres et référents IHAB

Synthèse de toutes les informations , proposition d'axes de travail et pistes d'amélioration.

L'ensemble des rapports de suivi et une synthèse des démarches de chaque équipe concernée sont adressés aux coordinatrices IHAB pour prévoir l'organisation des réévaluations.



La réévaluation

- Tous les 4 ans
- A la demande de l'établissement
- La première réévaluation est toujours complète
- la 2° réévaluation peut être allégée si validation de critères définis:
 - Dossier OK pour réévaluation précédente,
 - Eléments du suivi transmis dans délais fixés,
 - Stats analysées, > 80% de professionnels formés et > 80% de réponses adéquates aux questions de l'enquête aux mères
- La 3° réévaluation est toujours complète.
- Les documents peuvent être réutilisés (avec actualisation)





La réévaluation allégée

- Visite plus courte
- Equipe d'évaluateurs moins importante
- Nombre de questionnaires moins important (pas d'entretiens avec le personnel)
- Entretiens avec mères et femmes enceintes++
- Frais d'évaluation moindres



Evaluation, réévaluation, suivi

Soutien- information

suivi@i-hab.fr

06.32.89.70.77

N'hésitez pas!

